



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
DU 12 SEPTEMBRE 2023**

En exercice : 13 Le 12 septembre 2023, le Conseil d'Administration, légalement convoqué à
Présents : 07 18h30, s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Viviane
Volants : 08 DECERLE

Présents : Mesdames DECERLE, BEGUERY LE BRETON, LE MANACH, VALLEE, et
Messieurs LEK, TOUIN

Absents excusés : M. LACOUX pouvoir à Mme DECERLE, Mme DIL, Mme DESCAMPS,
Mme MENDES, Mme VIVIER, M. LIGNEUX

Secrétaire de séance : Madame GENEST

N° 24	SECOURS D'URGENCE
-------	-------------------

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret
N°2004-1136 du 21 octobre 2004 ;

Considérant, la présentation et l'étude de 6 dossiers de demandes d'aides financières,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité

Accorde l'attribution de 7 aides financières pour un montant global de 1435 € dont :

- 1135 € en Tickets Service
- 300 € en Mandat

Dit que les dépenses seront imputées sur le budget 2023 du CCAS

POUR EXTRAIT CONFORME

La vice-présidente du CCAS
Viviane DECERLE

